



Conseil Communautaire

Jeudi 11 mai 2023 à 19 h 00,
Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY.

ORDRE DU JOUR

1) AFFAIRES GÉNÉRALES.

- 1.1) Signature de la convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Joigny, la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour la prestation de copieurs.
- 1.2) Désignation d'un collège de déontologie mutualisé de l'élu à l'échelle de la Communauté de Communes du Jovinien.

2) FINANCES.

- 2.1) Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable – Budget principal.
- 2.2) Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget annexe Ordures Ménagères.
- 2.3) Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable – Budget annexe Aire d'accueil des gens du voyage.
- 2.4) Dotation de Solidarité Communautaire 2022.
- 2.5) Convention relative à l'utilisation de la piscine intercommunale aux fins de pratique des cours d'éducation physique et sportive entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté de Communes du Jovinien et le Lycée Louis Davier.
- 2.6) Convention relative à l'utilisation de la piscine intercommunale aux fins de pratique des cours d'éducation physique et sportive entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté de Communes du Jovinien et l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté).
- 2.7) Adhésion de la communauté de communes du Jovinien au service de cadastre solaire proposé par le SDEY (Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne).

QUESTIONS DIVERSES.



*Affichage à la Communauté de Communes du Jovinien
et sur le site de la Communauté de Communes du Jovinien le 4 mai 2023.*